



**PALAIS  
DES CONGRÈS**  
Lorient Bretagne Sud



REGISTRE D'ACCESSIBILITE  
ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC 1<sup>ère</sup> CATEGORIE

Mise à jour du 19.06.2020



## RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale : PALAIS DES CONGRES LORIENT BRETAGNE SUD

Adresse : QUAI MANSION

Code postal : 56100 Ville : LORIENT

Téléphone : 02 97 84 94 94

Fax :

Site web : www.lorient-evenements.bzh

Email : palais@lorient-evenements.bzh

Nom du représentant de la personne morale : CEDRIC GUILLOTIN agissant en sa qualité de directeur

Siret : 344 04292 40011

Naf : 8230Z

Activité : ACCUEIL DE MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES

L'établissement fait-il partie de la 5<sup>ème</sup> catégorie : OUI  NON

Effectif de l'ERP : Personnel : Public : Total : +1500

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI  NON

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI  NON

Si oui à quelle date :

Existe-il un registre de sécurité : OUI  NON

## SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Une réfection de la signalétique est en projet prévoyant une clarification de la typologie et une mise en couleurs pour augmenter le contraste.

## ÉCLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

## CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie  $\geq$  0.15 m
- Dévers sur les cheminements  $\leq$  à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre  $\leq$  2,20 m sous élément suspendu

CONFORME : OUI  NON  PAS CONCERNÉ

## VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

CONFORME : OUI  NON  PAS CONCERNÉ

## PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée).

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME : OUI  NON  PAS CONCERNÉ

**Pas de parking dédié mais un accès direct à la voie publique avec places dédiées PMR.**

## PORTAIL ET PORTE ADAPTÉE

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m - 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME : OUI  NON  PAS CONCERNÉ

## ASCENSEUR ET PLATEFORME ÉLÉVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90m x 1.40 m
- Charge minimale supportée  $\geq$  300 kg

CONFORME :  OUI  NON  PAS CONCERNÉ

## PLAN INCLINÉ, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers  $\leq$  à 3 %

CONFORME :  OUI  NON  PAS CONCERNÉ

## ESCALIER > 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron  $\geq$  28 cm

CONFORME :  OUI  NON  PAS CONCERNÉ

Travaux à venir : Contre marches et nez de marches de couleur contrastée

## BANQUE D'ACCUEIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME :  OUI  NON  PAS CONCERNÉ

Travaux à venir : comptoirs abaissés au bar et au vestiaire.

## TOILETTES

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débâtement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débâtement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan  $\leq$  0.85 m

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

## LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan  $\leq$  0.85 m

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

## PERSONNEL

L'adjointe de direction du site a été formée à l'accueil des publics en situation de handicap en janvier 2020.

Le personnel du Palais des Congrès a été sensibilisé par ses soins.

Une formation pour l'ensemble du personnel est prévue en 2021.

Les événements n'étant pas produits par l'équipe du Palais des congrès, une fiche procédure d'accueil est transmise au client en amont et remise à son personnel sur site.

Une sensibilisation à cet accueil et à l'utilisation de la boucle magnétique est faite à cette occasion par le personnel du Palais des Congrès.

## NOTES ET OBSERVATIONS

**Nous accordons une attention particulière à l'accessibilité du Palais des Congrès aux personnes en situation de handicap.**

Notre site est accessible en bus grâce au réseau urbain IZILO.

Un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite est proposé 7/7J par la IZILO sur réservation au 02 97 37 85 86.

Vous trouverez sur notre site :

- Des places de stationnement dédiées à proximité de l'entrée,
- Des sanitaires adaptés,
- La possibilité de bénéficier d'un accompagnement dédié et personnalisé lors de nos évènements (à demander à l'accueil),
- Des comptoirs adaptés à l'accueil,
- Des alarmes lumineuses,
- Des emplacements dédiés sur les concerts les spectacles,
- Une boucle magnétique dans l'auditorium,
- Des bouchons d'oreille distribués gratuitement.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02 97 84 94 94